



Municipalité de
Saint-Roch-de-Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 2 JUILLET 2024

Projet d'ordre du jour

Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu devant avoir lieu le 2 juillet 2024, à 19h30 à la salle du conseil située au 1111, rue du Parc.

1. OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Moment de réflexion
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Adoption de procès-verbaux

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Autorisation - Avis d'assujettissements au droit de préemption de certains immeubles dans le périmètre urbain
- 2.2 Reconduction de la résolution 2022-12-372
- 2.3 Autorisation Club Adidou;
- 2.4 Autorisation - Feux d'artifice pour la fête d'été de la Municipalité

3. RESSOURCES HUMAINES

4. COMMUNICATION

5. FINANCES

- 5.1 Dépôt du certificat de disponibilité budgétaire
- 5.2 Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiements (comptes payés et comptes à payer)

6. BIENS ET SERVICES

- 6.1 Octroi de contrat - Excavation des fossés de la rue Guertin
- 6.2 Octroi de contrat - Plans et devis finaux pour la réfection de la rue Saint-Pierre
- 6.3 Octroi de contrat - Surveillance du bassin de rétention de la phase II du Vieux-Clocher;
- 6.4 Octroi de contrat - Paysagement de la rue Joanne

7. RÈGLEMENTS ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 7.1 Adoption du Second projet de règlement 454-2024 de zonage modifiant les usages de la zone Cc-1 pour ajouter l'usage institutionnel
- 7.2 Adoption du règlement 455-2024 abrogeant le REG 221-02-2004 concernant les normes de lotissement

- 7.3 Adoption du Règlement numéro 456-2024 modifiant le lotissement des terrains en fonction des caractéristiques naturelles
- 7.4 Adoption du règlement 457-2024 Règlement de concordance au règlement de zonage 221, avec le schéma d'aménagement concernant la cartographie des zones Na-1

8. URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE

- 8.1 Dépôt du rapport du mois précédent sur l'émission des permis.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. LOISIRS ET CULTURE

11. AFFAIRES DIVERSES

12. CLÔTURE

- 12.1 Période de questions du public
- 12.2 Période d'intervention des élus
- 12.3 Levée de la séance

PROJET